

service de l'information (514) 286-2155 1001 St-Denis, Montréal H2X 3J1

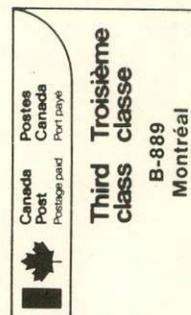


CSN

NUMÉRO 5

semaine du 5 au 12 octobre 1978

nouvelles csn



PARTICIPATION RECORD AU CONGRÈS DU CONSEIL CENTRAL DE QUÉBEC - 328 délégués officiels représentant 116 syndicats sur 189 ont participé au congrès du conseil central de Québec qui s'est terminé le 29 septembre. C'est une amélioration considérable sur l'an dernier, alors qu'il y avait eu 294 délégués officiels représentant 90 syndicats.

LE COMITÉ DIRECTEUR, élu par acclamation à chaque poste, comprend:

- Joseph Giguère (FAS), président;
- Benoit Murray (FAS), premier vice-président;
- Esther Dufour (FESP), secrétaire;
- Harold Vermette (Commerce), trésorier;
- et les huit vice-présidents suivants: Rosaire Bergeron (FAS), Pierre Boulet (FNC), Jacques Emond (FNSBB), Marc Lapierre (Commerce), Clairette Morel (Métallurgie), Germaine Poirier (FAS), Michel Renaud (FAS), Yvan Robitaille (Commerce).

PRÈS DE 1,200 NOUVEAUX MEMBRES À LA CSN LA SEMAINE DERNIÈRE

L'organisation fonctionne à un train d'enfer à la CSN ces jours-ci. La semaine dernière seulement, des requêtes en accréditation ont été déposées pour près de 1,200 nouveaux membres dans trois syndicats du secteur privé.

À SOREL, les 350 travailleurs à l'emploi de la compagnie Atlas Steel ont quitté majoritairement les Métallurgistes Unis d'Amérique; ce sont les travailleurs concernés eux-mêmes qui se sont chargés de la signature des cartes. En effet, après avoir contacté le bureau de la CSN de Sorel le 22 septembre, ils revenaient une semaine plus tard avec une majorité de cartes signées. Ils viennent ainsi renforcer le Conseil central de l'endroit et la Fédération de la métallurgie.

À MONTRÉAL, un dernier vote entre le syndicat CSN et l'Union internationale des Teamsters s'est soldé le 6 octobre par la victoire définitive du syndicat CSN, mettant ainsi fin à une campagne d'organisation qui durait depuis près de deux ans. Ces nouveaux syndiqués sont affiliés à la Fédération des employés de commerce.

À PORT-CARTIER, ce sont plus de 400 travailleurs forestiers à l'emploi de la compagnie ITT qui ont joint les rangs de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt; la requête a été déposée le 6 octobre. Ce groupe de travailleurs, qui est susceptible d'atteindre les 600, était auparavant représenté par le Syndicat canadien des travailleurs du papier.

AGENDA du MOUVEMENT

octobre

- 12-13-14 Congrès conseil central du Sud-ouest québécois
- 13-14-15 Congrès conseil central de Trois-Rivières
- 13-14-15 Congrès conseil central de Trois-Rivières
- 13-14-15 Bureau fédéral FNC
- 19-20 Bureau fédéral FESP
- 22 Assemblée générale conseil central du Nord-ouest Québécois
- 22 Assemblée générale conseil central de Sept-Îles
- 26 Réunion d'équipe FPSCQ
- 27 Exécutif FPSCQ

novembre

- 2-3 Comité de coordination FESF
- 6-7-8 Conseil fédéral FESP
- 9-10 Bureau confédéral
- 18 Congrès conseil central de Saint-Jean (A confirmer)
- 21 Assemblée générale conseil central de Sorel
- 23 Réunion d'équipe FPSCQ
- 24 Exécutif FPSCQ

FNEQ

- 13,14 et 15 octobre conseil fédéral
- 20 octobre session pour les trésoriers (FNEQ)
- 28 et 29 octobre session de formation pour les procureurs et arbitres (FNEQ)

CCNSP

Octobre

- 27 comité de liaison

novembre

- 16-17-18 réunion générale du CCNSP

- 24 réunion générale du CCNSP

décembre

- 4 comité de liaison
- 7-8-9 CCNSP

FTPF

octobre

- 12-13 réunion d'équipe à Québec
- 25-26-27 bureau fédéral à Québec

Québec, le 6 octobre 1978. LES COMITÉS PARITAIRES NE SONT PAS LA SOLUTION - Participant vendredi à un panel organisé par l'Association des hôpitaux du Québec et portant sur la parité dans les questions de sécurité-santé au travail, le président de la CSN, Norbert Rodrigue, a affirmé ne pas croire aux comités paritaires comme moyens de protéger la sécurité et la santé des travailleurs, y compris ceux des secteurs publics et parapublics.

"Il y a dans le mécanisme même du comité paritaire un vice de structure fondamental, a-t-il soutenu, celui qui est en demande doit faire sanctionner par l'autre partie sa demande."

Pour expliquer concrètement cette position, le président de la CSN a posé la question suivante aux administrateurs d'hôpitaux réunis au Lac Beauport en banlieue de Québec: "Êtes-vous prêts à participer à des mécanismes paritaires de gestion et à accepter qu'aucun budget ne soit autorisé, aucune politique administrative ne soit mise en oeuvre, aucune décision relative aux relations de travail ne soit sanctionnée avant d'avoir été soumise au veto de la partie syndicale à l'intérieur d'un comité paritaire?"

Montréal, le 5 octobre 1978. RADIO-QUÉBEC: UN MANIFESTE - Le syndicat général des employés de Radio Québec a adopté à la majorité un manifeste pour le retour au travail de ses 300 syndiqués, le 4 octobre.

Le manifeste est destiné à l'éventuel président-directeur général, au ministre des Communications du Québec ainsi qu'à la population du Québec. Il tente d'opérationnaliser les grands objectifs que le syndicat a toujours défendus soit la démocratisation de la structure de Radio-Québec et la participation du public.

Québec, le 5 octobre 1978. CONSULTATION SUR LA QUESTION NATIONALE - Le conseil confédéral de la CSN a adopté un plan de consultation des syndicats sur la question nationale. Cette consultation commencera cet automne par la réunion des dirigeants syndicaux dans chaque région, lesquels organiseront ensuite le débat dans chaque syndicat, débat qui culminera par un congrès spécial l'an prochain avant le référendum. La consultation se fera sur la base d'une analyse de la situation présentée au dernier congrès de la CSN, en juin, selon laquelle la lutte contre l'oppression nationale doit, pour les travailleurs, être une occasion d'élargir leurs droits et libertés, une occasion de préciser le projet de société qu'ils veulent bâtir, et une étape qui les rapprochera de cette société.

Québec, 7 octobre -- PARTAGE DES SUBVENTIONS A L'ÉDUCATION -- Le conseil confédéral a arrêté le partage des subventions gouvernementales accordées au titre du financement public de l'éducation syndicale. La CSN gardera 35 pour cent, les conseils centraux auront 42 pour cent, et 23 pour cent iront aux fédérations. Pour l'année 1978-79, la subvention fédérale sera de \$173,200. Le montant de la subvention provinciale n'est pas encore connu.

Le partage 35-42-23 avait été recommandé par un comité du conseil confédéral qui a évalué les besoins de formation dans le mouvement et le coût des sessions qui sont prévues à la CSN, dans les conseils centraux et dans les fédérations, et qui a proposé d'appliquer les mêmes proportions au partage des subventions.



Québec, 7 octobre -- L'ÂGE DE LA RETRAITE -- Le conseil confédéral a adopté l'idée de la retraite progressive, qui pourrait être prise entre 55 et 70 ans, ce qui implique des revendications visant à diminuer la durée et la charge de travail des "pré-retraités", et à leur assurer le même revenu. La CSN croit qu'aucune loi ne devrait forcer quelqu'un qui ne le désire pas à prendre sa retraite à un âge donné, mais que le droit aux prestations doit être acquis à 65 ans, tant dans le régime public que dans les régimes supplémentaires privés. La CSN réclame enfin que les prestations du régime public continuent d'être universelles, c'est-à-dire versées à tous les retraités indépendamment de leur statut économique.



Québec, 4 octobre -- SANTÉ ET SÉCURITÉ -- Le conseil confédéral a pris connaissance du projet de livre blanc sur la santé et la sécurité au travail, piloté par le ministre Pierre Marois. Dans sa rédaction actuelle, ce livre blanc a été rejeté par les délégués parce qu'il ne satisfait pas les principales revendications de la CSN, notamment les suivantes:

- Le droit d'enquêter en l'absence des patrons.
- Le droit collectif et individuel d'arrêter de travailler dans des conditions dangereuses, et cela sans pénalités.
- L'obligation pour les employeurs d'éliminer les dangers à la source, plutôt que d'en réduire les effets en obligeant les travailleurs à porter des appareils protecteurs, lesquels peuvent être dangereux.
- Le droit à l'information, particulièrement celle relative à son dossier médical.
- Le droit au médecin de son choix.
- Le droit à la pleine compensation, et cela sur la base du diagnostic de son médecin traitant.
- Le droit de rencontrer l'employeur en tout temps.
- Le droit de poursuivre l'employeur au civil.

En grève depuis le 11 juillet les 21 employés de la compagnie CBL d'Arvida luttent pour le renouvellement de leur convention collective face à un patron pour qui l'ancienneté, le droit au travail, l'indexation des salaires et des augmentations décentes ne veulent rien dire C'est un autre exemple d'employeur qui veut revenir sur à peu près tous les droits acquis. Fonds de solidarité: Syndicat des employés de CBL Gaétan Roy, président, 559 Fay, Arvida, G7S 2N8

Grève aux coopératives paroissiales du Lac St-Jean - Depuis le 13 septembre, les 88 employés répartis dans 10 coopératives paroissiales du Lac St-Jean sont en grève. La convention collective est expirée depuis le 28 février. Les travailleurs demandent une augmentation de \$55 par semaine sur deux ans alors que la direction offre \$45.

Le syndicat de la musique du Québec, qui regroupe plusieurs artistes québécois qui veulent s'affranchir des syndicats américains, a tenu le 10 octobre une assemblée générale à Québec en vue de choisir les délégués qui participeront au congrès national du syndicat, début novembre.

La Fédération des syndicats des mines, de la métallurgie et des produits chimiques (CSN) a réussi, et ce, dans une période de trois ans, à éponger une dette de près de \$325,000, créée lors de la scission de 1972. Les délégués des syndicats de la fédération, présents au congrès régulier qui se tenait en septembre à Chicoutimi, ont, en effet, appris de leur trésorier, que leur dette était chose du passé et que, pour l'exercice financier 1978-1980, on pouvait prévoir un surplus de plus de \$150,000. C'est surtout grâce aux moyens financiers que se sont donnés les délégués présents aux différents congrès réguliers et spéciaux, depuis 1975, que la fédération a pu éliminer sa dette et se placer dans une situation de relance au sein de la CSN. D'ailleurs le thème du dernier congrès était: "AFFIRMONS NOTRE PRESENCE", autant au sein de la fédération, dans les différents conflits qui la touchent, qu'au sein de la CSN. Normand Couture, secrétaire de la fédération.

Québec, le 10 octobre -- LE CONSEIL CENTRAL DÉNONCE LES MESURES FÉDÉRALES - En collaboration avec des représentants de quatre syndicats et centrales syndicales, de même que 17 groupes populaires de la région de Québec, le Conseil central a pris fermement position contre les mesures concernant l'assurance-chômage annoncées par le ministre fédéral Bud Cullen. Les organismes ont dénoncé toutes les manoeuvres fédérales qui s'attaquent aux travailleurs sans emploi alors que le problème est celui du manque d'emploi.

La Pocatière, le 6 octobre -- RETOUR AU TRAVAIL CHEZ BOMBARDIER - Après quatre jours de grève, les 550 employés de Bombardier de La Pocatière sont rentrés au travail après avoir accepté la recommandation du comité syndical de négociation. Entre le déclenchement de la grève et le retour au travail, la compagnie avait procédé à un rajustement salarial.

Baie, James, le 9 octobre -- LE MÉPRIS DES TRAVAILLEURS SE POURSUIT - De retour d'un voyage à la Baie James, Michel Chartrand et Florent Audette, de la CSN-construction, ont dénoncé en conférence de presse "l'état général des conditions de vie et de travail qui sont devenues une humiliation permanente pour les travailleurs de ces chantiers.

Imputant la responsabilité de la mort récente de trois travailleurs à la négligence généralisée observée sur les chantiers, les syndicalistes ont blâmé le gouvernement d'avoir abdicqué ses responsabilités à l'égard des travailleurs au profit de l'Hydro-Québec, de la Société d'énergie de la Baie James et des sous-traitants. "On ne peut pas déceler la volonté politique de faire cesser le scandale des accidents de travail", a déclaré Michel Chartrand.

Québec, le 4 octobre -- DONAT THÉRIAULT AVOUE -- Comparaisant devant la Commission parlementaire convoquée pour étudier le conflit à la Commonwealth Plywood, le représentant de l'union internationale des rembourreurs Donat Thériault a avoué avoir fabriqué de fausses cartes de membres portant le nom de la CSN. Hélène Grignon, secrétaire du syndicat scab, a de son côté avoué recevoir les cotisations syndicales prélevées par la compagnie sous forme d'un chèque fait au nom du syndicat CSN. Elle l'endosse et le remet à M. Thériault...

Montréal, le 10 octobre -- FIN DE LA PREMIERE GRÈVE D'AVOCATS EN AMERIQUE DU NORD - Les premiers avocats syndiqués à déclencher une grève sont rentrés au travail aujourd'hui, après deux semaines de grève.

